



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/15

Reçu en Préfecture le : 24/11/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 novembre 2015
D - 2015/589

Aujourd'hui 23 novembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h20 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 17h

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Magali FRONZES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY

Mise en place et hébergement d'un environnement numérique de travail. Avenant au marché 2012-536. Prolongation de la durée du marché

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2011, la Ville de Bordeaux a invité les communes de la Métropole, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde (DSDEN33), à participer au déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) commun à destination des écoles primaires.

Un groupement de commande a alors été constitué entre les villes de Bassens, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Saint Médard en Jalles et Villenave d'Ornon.

En 2012, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par les 9 communes partenaires et la DSDEN33, la Direction de la Commande Publique et du Contentieux a lancé un appel d'offre en vue de mettre en œuvre, d'accompagner le déploiement et d'assurer l'hébergement de cette plateforme ENT.

A l'issue de cette consultation, le groupement de commande a conclu avec les sociétés ATOS WORLDLINE et PIXEL COOKERS le marché n°2012-536, marché à bon de commande sans montant minimum ni maximum pour une durée de trois ans.

Un espace numérique de travail a ainsi pu être mis en place dans les écoles des villes partenaires proposant aux écoliers, dans un environnement adapté, différents outils tel qu'un cahier de texte, un cahier de liaison, un espace de travail propre, des services de communications (messagerie, blog, forum...) et de réalisation pédagogique (créations de contenus, textes, photo, vidéo...).

Le coût du développement de l'espace numérique de travail précité, conçu sur la base de logiciels libres, s'élève à ce jour à 40.000 euros.

Après avoir fait l'objet d'un premier avenant par délibération du 29/09/2014 n° 2014/480 désignant la société PIXEL COOKERS comme unique titulaire, ce marché arrive à échéance le 20/12/2015.

Dans la cadre de la mise en place des services mutualisés de Bordeaux Métropole, la Direction de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information souhaite prolonger la durée du marché précité pour une année supplémentaire.

Cette prolongation permettra non seulement de maintenir ce service aux enseignants, élèves et parents d'élèves pendant l'année scolaire en cours mais surtout de relancer un nouveau marché métropolitain afin de proposer ce service à l'ensemble des communes de la Métropole.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant précité avec la société PIXEL COOKERS, conformément aux articles 35-II 8 et 77 du Code des Marchés Publics.

Les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants, rubrique 020 (administration générale), articles 2031,611,6156,6184,617,6182.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE